



Bonjour à vous tous et toutes,
Mon mandat se terminant à la fin janvier, c'est donc la dernière intervention que je vous adresse en tant que président de l'assemblée de fabrique. Je me dois de remercier tous les marguilliers et marguillières avec qui j'ai travaillé et qui avaient à cœur de maintenir vivante notre paroisse. Merci aussi à vous, paroissiens et paroissiennes, pour votre appui au cours des quinze (15) dernières années.

L'année 2023 est derrière nous et elle nous a réservé quelques surprises. Comme l'inflation affecte tout le monde, nous n'en sommes pas exempts non plus. Les revenus de la fabrique en 2023 ont diminué de plus de 20 000 \$ par rapport à 2022 et les dépenses ont augmenté d'environ 6 000 \$ pour la même année. Donc les dépenses pour

2023 ont passé à presque 102 000 \$. En somme, en 2022, nous avons eu un surplus de 15 920 \$ et en 2023 un déficit de 9 874 \$.

Il y a des raisons qui justifient ces hausses de coûts. Premièrement les assurances ont plus que doublé passant de 7 000 \$ à 15 000 \$ dû au recours collectif dont l'assureur doit assumer les coûts. Nous avons diminué le degré de température du chauffage et limité les célébrations en période hivernale. Malgré ces modifications, le coût du chauffage est demeuré inchangé en raison des augmentations du mazout. L'autre élément significatif fut la mise en place d'un accès pour les personnes à mobilité réduite au presbytère. Le coût a été compensé par le nouveau bail de location depuis septembre 2023.

Quant aux revenus, les capitations ont diminué de plus de 2000 \$. Les revenus de concessions de lots et de niches ont diminué de 10 000 \$ car l'année 2022 avait été hors de l'ordinaire. Les revenus de location ont subi le même effet avec le départ de Trilou Sushi en janvier, d'où une diminution de presque 10 000 \$ pour 2023.

Les prévisions pour 2024 sont relativement positives, mais l'incertitude demeure quant à la prise en charge de la surveillance et l'entretien des bâtiments et les travaux relatifs au cimetière. D'importantes décisions devront être prises si la fabrique ne peut pas compter sur la collaboration de ses paroissiens pour l'avenir.

Vous trouverez les états financiers plus détaillés sur le feuillet de capitation et sur le site WEB de la paroisse dans quelques semaines.

Maurice Lepage pour l'assemblée de fabrique

Célébrations février 2024



Dimanche	le 04 février 2024	10 h 30	- Ste-Luce
Dimanche	le 11 février 2024	10 h 30	- Mont-Joli
Mercredi	le 14 février 2024	19 h 00	- Feux frères et sœurs par Mme Gaétane Proulx - Feu Stella Marquis par Mme Jeannine Marquis - Feu Marcel Fournier par Mme Martine Bérubé - Aux intentions de M. Gilbert Lévesque
Dimanche	le 18 février 2024	10 h 00	- Feu Jean-Paul Lévesque (40°) par Mme Fernande Labbé et les enfants - Feus Onésime Vignola et Gemma Fournier par Mme Françoise Vignola - Feus Adrienne et Germaine Guimont par M. Raymond-Marie Lavoie - Feu Clément Lavoie par M. Charles-Eugène Lavoie
Dimanche	le 25 février 2024	10 h 30	- Ste-Luce

Vos offrandes



17 déc 2023	133,10 \$	24 déc 2023	302,25 \$	25 déc 2023	526,75 \$	01 janv 2024	194,30 \$
07 janv 2024	245,75 \$						

Les lampes du sanctuaire février 2024



04 février 2024	- aux intentions de Mme Solange Fortin
11 février 2024	- aux intentions de Mme Yolande Desrosiers
18 février 2024	- aux intentions de Mme Fernande Labbé
25 février 2024	- aux intentions de M Gaétan Boucher

N.B.: Prendre note qu'en date du 25 février 2024, **il ne reste que cinq (5) lampes en banque.** Nous vous invitons à nous contacter pour approvisionner celle-ci. Merci

Réjeanne et Réal

À vos prières †

- M. Jean-Paul Lepage, conjoint de Mme Andrée Caron, décédé le 25 décembre 2023;
- Mme Lise Levasseur, conjointe de M. Serge Lemieux, décédée le 8 janvier 2024.

Aux familles éprouvées, nos plus sincères condoléances.



Mot du prêtre

Le carême : une perspective baptismale et pénitentielle

Le carême est l'un des temps forts de l'Église. De tous les temps liturgiques, il est le seul dont fait mention la Constitution sur la liturgie du Concile Vatican II: *Sacrosanctum Concilium*. La constitution indique le double caractère pénitentiel et baptismal du carême. Ici, j'aimerais particulièrement focaliser votre attention sur la pénitence du carême en tant qu'un élément constitutif de ce temps. Disons que, la pénitence a pour but de nous éloigner du péché et d'en demander pardon le cas échéant. Cette pénitence ne doit pas être seulement intérieure et individuelle, mais aussi extérieure et sociale (Constitution sur la liturgie, n° 110). Voilà ce qui explique le pourquoi des pratiques de jeûnes et d'abstinences ainsi que des efforts de partage et les autres activités caritatives que préconise constamment l'Église durant tout le temps de carême.

En effet, le thème du carême qui est proposé à notre méditation par *Vie Liturgique* pour l'année 2024 s'intitule : **Viens, Seigneur! Ouvre-nous le chemin.** Le thème nous fait réaliser que le carême est un chemin. Et sur ce chemin de foi et de conversion, les textes bibliques du carême de l'Année liturgique B nous accompagneront de dimanche en dimanche: avec le Christ, nous irons au désert pour résister à la tentation (1^{er} dimanche). Après avoir de nouveau entendu qu'il est le Fils de Dieu à la Transfiguration (2^e dimanche), nous Le verrons à l'œuvre chassant les vendeurs du temple (3^e dimanche), Se présentant comme le nouveau serpent d'airain par qui nous sommes guéris (4^e dimanche) et le grain de blé tombé en terre donnant beaucoup de fruit (5^e dimanche). À la vue de ses signes si inouïs et inédits, les foules l'acclameront avec des rameaux lors de son entrée triomphale à Jérusalem, la ville sainte où Il doit mourir pour ressusciter (Dimanche des Rameaux).

Frères et sœurs, en ce temps de carême, je vous invite à prendre, à notre tour, ce chemin de renoncement à tout ce qui nous éloigne de Dieu et à ce qui n'est pas la vie qu'Il nous promet en plénitude en pratiquant **la prière, le jeûne et le partage**; ainsi nous goûterons à la joie pascale.

Bon temps de carême à tout un chacun!

Pierre Guerrier, Prêtre

Pour toutes informations concernant votre fabrique,
consultez notre site WEB:

<http://paroisseanaclet.com/informations/>

ou notre site FACEBOOK:

<https://facebook.com/Paroisse.de.St.Anaclet>

De plus, nous vous invitons à les consulter pour les horaires des messes et le feuillet paroissial. Une multitude de sujets ont été placés sur ces sites pour vous informer sur les services offerts par la fabrique.



Horaires du bureau de la fabrique

Nous tenons à vous rappeler que le bureau de la fabrique est ouvert les **mercredis en après-midi de 13h à 16h.** Nous **avons toujours besoin de bénévoles** pour aider l'équipe en place qui est de plus en plus restreinte. Si vous avez un peu de disponibilité, nous serions heureux de vous accueillir dans l'équipe.